

MISSION IRRS : L'ASN ÉVALUÉE PAR SES PAIRS



L'ASN a accueilli du 17 au 28 novembre 2014 une mission IRRS – *Integrated Regulatory Review Service*, mission de revue par les pairs organisée sous l'égide de l'AIEA – portant sur l'ensemble des activités contrôlées par l'ASN. La mission, présidée par Mark Satorius, directeur général de l'autorité de sûreté américaine, et par Ann McGarry, directrice de la radioprotection de l'Agence irlandaise de protection de l'environnement, a examiné les forces et les faiblesses du système français de contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection aux regards des normes de l'AIEA.

L'ASN avait accueilli en 2006 la première mission de revue IRRS portant sur l'ensemble des activités d'une autorité de sûreté et en 2009 une mission de suivi. Cette pratique s'inscrit désormais dans le cadre de la directive européenne sur la sûreté nucléaire, qui prévoit de recevoir une mission de revue par les pairs tous les dix ans. L'objectif est à la fois d'évaluer les infrastructures réglementaires nationales au regard des standards de sûreté de l'AIEA et de fournir un cadre de discussion entre autorités de sûreté sur des questions techniques et politiques concernant la sûreté nucléaire et la radioprotection.

Cette mission avait été préparée depuis un an par l'ASN en relation avec l'IRSN et les services concernés du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

Pendant la mission, vingt-neuf experts des autorités de sûreté nucléaire et de radioprotection d'Allemagne, d'Australie, de Belgique, du Canada, de Corée, de Cuba, d'Espagne, des États-Unis, de Finlande, d'Inde, d'Irlande, du Japon, de Hongrie, du Maroc, de Norvège, du Pakistan, de la République tchèque, du Royaume-Uni, de Suisse et de l'AIEA ont rencontré les équipes de l'ASN ainsi que les autres services concernés de l'État. M. Satorius et Mme McGarry ont, par ailleurs, eu un entretien avec M. Le Déaut,

président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

Les conclusions de la mission ont été présentées à l'ASN le 28 novembre 2014 et ont fait l'objet d'un communiqué de presse de l'AIEA. Cette mission très approfondie a confirmé la robustesse et la rigueur du management du contrôle exercé en France par l'ASN.

Parmi les points positifs ou bonnes pratiques soulignés, le fonctionnement de l'ASN comme un organisme de contrôle indépendant, la structure réglementaire efficace bénéficiant du soutien de l'IRSN et des groupes permanents d'experts, l'engagement fort existant en France pour la sûreté et la structure organisationnelle robuste et efficace, accordant une grande importance à l'impartialité des commissaires, des groupes d'experts et de l'ensemble du personnel, la large implication des parties prenantes dans les processus réglementaires et la transparence des prises de décision, la communication large, enfin la coordination entre organismes de contrôle impliqués dans la planification d'urgence et l'interaction efficace avec les exploitants dans ce domaine.

Plusieurs points d'attention ont été signalés :

- la nécessité d'évaluer le cadre réglementaire pour le contrôle

des expositions dans le domaine médical pour s'assurer de sa complétude et la coordination entre les organismes impliqués ;

- le renforcement du système utilisé par l'ASN pour évaluer et modifier son cadre réglementaire ;
- le besoin de préciser dans le système de gestion intégré de l'ASN tous les processus dont l'ASN a besoin pour remplir son rôle.

Les conclusions de la mission font également apparaître que de nouveaux moyens doivent être étudiés afin de garantir à l'ASN les ressources humaines et financières dont elle a besoin pour mener un contrôle efficace de la sûreté nucléaire et de la radioprotection à l'avenir.

Le rapport de l'AIEA, dans sa forme définitive, a été transmis à la France au premier trimestre 2015 et rendu public sur le site Internet de l'ASN.

L'ASN considère que les missions IRRS apportent une plus-value significative au système international de sûreté et de radioprotection. L'ASN s'implique donc fortement dans l'accueil de missions en France ainsi que dans la participation à des missions dans d'autres pays. Ainsi, le commissaire Philippe Jamet et le directeur général de l'ASN, Jean-Christophe Niel, ont conduit des missions IRRS respectivement en Finlande et en Suisse.